



## **Politique partenariale FIUC-Universités catholiques africaines**

Cette politique prend place d'une part dans le cadre du plan stratégique 2018-2021 décidé par le CA de novembre 2018, sur proposition de la présidence<sup>1</sup>, et d'autre part de la politique partenariale de développement institutionnel et de renforcement des compétences, accepté par le CA de novembre 2019, sur proposition du Secrétariat général.

### **1- Approche générale**

Dans sa politique de partenariat, la FIUC doit se conduire comme les autres organisations professionnelles d'enseignement supérieur; ses ambitions doivent être aussi réalistes et pragmatiques. Il est aussi nécessaire de sortir d'une culture du soutien fondée sur la seule approche financière.

L'approche partenariale de la Fédération doit également tenir compte et si possible s'intégrer au sein des politiques publiques de l'enseignement supérieur, telles qu'elles se déploient au sein de l'UNESCO<sup>2</sup>, l'Union européenne ou de l'Union africaine, ou entre l'UE et l'UA<sup>3</sup>. Les logiques de développement institutionnel de l'enseignement supérieur, les critères de qualité proposés ou adoptés par ces organisations régionales et, plus généralement, par des instances internationales dont les travaux font l'objet d'un large consensus, doivent être connus au sein de la FIUC et des universités africaines concernées, ce qui n'empêche nullement une réflexion sur les caractères propres des établissements catholiques d'enseignement supérieur. C'est du reste ce que la FIUC propose avec sa politique de Responsabilité sociale des universités catholiques.

### **2 – Politique partenariale de la FIUC avec les universités catholiques africaines**

Concernant les universités catholiques africaines, la FIUC propose de déployer ses efforts à deux niveaux :

1 – Un travail mené auprès de l'ASUNICAM, afin de renforcer son existence et sa pertinence.

---

<sup>1</sup> D1: Knowledge for Africa Initiative (KAI) set on setting up a competitive platform for academic training of scholars from African Catholic universities and empower their work on site », IFUCU Strategic Plan, 2019-2021

<sup>2</sup> Projet UNESCO-Shenzhen par exemple

<sup>3</sup> Voir par exemple : <https://www.universityworldnews.com/post.php?story=20191021095107777>

- Ce travail s'effectuera notamment par le biais de la rencontre trimestrielle des secrétaires généraux des associations régionales des universités catholiques, autour du secrétariat général de la Fédération.
- La FIUC va également se rapprocher des organisations non gouvernementales catholiques d'envoi de volontaires, afin d'envoyer un/une volontaire auprès de l'ASUNICAM et ainsi de soutenir et de renforcer les activités de son Secrétariat général.

2 – Un travail mené auprès de 6 universités catholiques africaines, soit deux par zones linguistiques, chacune étant choisie en fonction de ses capacités déjà reconnues et de son potentiel de déploiement régional en termes de « hub » d'enseignement supérieur et de recherche :

- Université catholique du Mozambique
- Université catholique de Tanzanie (St Augustine University)
- Université catholique d'Angola
- Université catholique de Madagascar
- Catholic University Institute of Buea, (Cameroun)
- Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire)

### 3 - Le partenariat pourra emprunter les voies suivantes (liste non limitative) :

- *Bourses d'étudiant (mobilité intercontinentale, mobilité intra-africaine)*
- *Formations* : à travers les activités de son département formation continue, la FIUC développe des programmes relatifs aux capacités managériales et aux enjeux spécifiques des universités catholiques. Des programmes particuliers pourront être proposés et localisés au sein même des universités catholiques africaines
- *Développement institutionnel et renforcement des capacités* : le travail de la FIUC, à partir d'un audit ou de demandes précises formulées par les universités catholiques africaines, est de déployer des collaborations inter-universités catholiques, autrement dit d'organiser des relations fondées sur le partage d'expériences entre personnels administratifs, personnels enseignants ou chercheurs. Des relations de ce genre ont déjà été nouées entre des universités, africaines et européennes notamment. C'est cette réalité déjà existante que la FIUC souhaite développer et disséminer.

Parmi les thèmes envisageables :

- ✓ Elaboration d'un plan stratégique,
- ✓ Elaboration d'un plan qualité,
- ✓ Montage de licences, de masters,
- ✓ Aide à la mise en place d'Ecole doctorale,
- ✓ Accès à des ressources documentaires,
- ✓ Renforcement du département Ressources humaines,
- ✓ Renforcement des secrétariats généraux, recteurs, vice-recteurs et top managers,
- ✓ Aide à l'élaboration du budget,
- ✓ Soutien à la mise en place d'une stratégie/démarche RSU.

➤ *Partenariat stratégique*

Il s'agira de l'aide à la mise en place de relations avec des fondations, des entreprises, des agences étatiques d'aide au développement, des institutions internationales.